



Offre d'emploi
Agent technique polyvalent
Poste contractuel à temps complet (CDD 1 an)
Catégorie C filière technique (grade d'adjoint technique territorial)

Contexte

Le Syndicat mixte de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA) est constitué de 16 communes ardéchoises et gardoises et des Départements de l'Ardèche et du Gard. Il est administré par un comité syndical de 38 élus.

Le SGGA a comme objectifs de favoriser la conservation du patrimoine naturel et culturel, de maîtriser la fréquentation, d'entretenir les infrastructures d'accueil et de découverte ; l'ensemble dans un souci d'équilibre entre protection et développement du territoire.

Il conduit des missions de préservation, de gestion et de mise en valeur des espaces naturels protégés (Réserve naturelle nationale des Gorges de l'Ardèche, sites Natura 2000, site classé du Pont d'Arc, Espace Naturel Sensible des Gorges de l'Ardèche) et est l'animateur d'une démarche Grand Site de France.

Pour mener à bien ces différentes missions, l'équipe compte 16 agents permanents, auxquels s'ajoutent des agents saisonniers en période estivale.

L'équipe est organisée en 4 pôles et 1 mission :

- Pôle ressources en charge de la gestion administrative générale, financière et des ressources humaines ;
- Pôle gestion des espaces naturels en charge des missions d'expertise, de protection et de gestion des milieux naturels ;
- Pôle éducation/communication en charge des missions d'information et de sensibilisation des différents publics à la préservation des milieux naturels et au développement durable ;
- Pôle technique en charge de l'entretien et de la gestion d'infrastructures (sentiers, mobiliers), d'équipements (matériels divers, véhicules) et de bâtiments (locaux, bâtiments d'accueil aux bivouacs) ;
- Mission Grand Site de France qui consiste à coordonner et animer le projet Grand Site de France des Gorges de l'Ardèche.

Dans le cadre de ses missions, le SGGA est gestionnaire des deux aires de bivouacs situées au cœur de la réserve nationale, ainsi que de plusieurs sentiers de randonnées dont le sentier des gorges de l'Ardèche (24km).

L'ensemble des missions techniques (bivouacs, sentiers, locaux, matériels) relève du pôle technique.

En outre, le SGGA a la responsabilité de l'entretien et de l'exploitation de bâtiments (aires de bivouacs, locaux du syndicat) et dispose d'un parc de 9 véhicules et d'un atelier de matériels divers. Il est également propriétaire de mobilier et de matériels d'éducation à l'environnement qui nécessitent maintenance et entretien.

Les missions techniques

Placé sous l'autorité hiérarchique du responsable du pôle technique, l'agent technique polyvalent assurera les missions suivantes :

1- Travaux d'entretien divers

- Entretien des sentiers de randonnée placés sous la responsabilité du SGGA (débroussaillage, balisage, tronçonnage, taillage de la végétation invasive, etc.), suivi et entretien du mobilier de signalétique ;
- Petits travaux d'entretien, maçonnerie et rénovation pour les extérieurs et les bâtiments (bureaux administratifs et bivouacs).

2- Accueil et appui technique à la gestion des bivouacs

Il s'agira principalement d'intervenir en évaluation technique des équipements en préparation de l'hivernage et en contribuant aux travaux de réfection et d'entretien, mais également de renforcer l'équipe d'accueil des visiteurs en saison estivale.

Les missions techniques sont les suivantes :

- Evaluation/diagnostic technique des équipements dès la fin de saison en appui du responsable de pôle ;
- Bilan de consommation de fin de saison (consommables d'entretien, équipements et matériels divers) ;
- Dimensionnement/préparation des chantiers identifiés (matériels, temps de travail) ;
- Réalisation des chantiers en équipe.

Les missions d'accueil sont les suivantes :

- Participation à l'accueil qualitatif des visiteurs ;
- Contribution à la propreté des équipements, des espaces extérieurs et des sanitaires des bivouacs ;
- Collecte des données de fréquentation.

Profil recherché

- De formation technique (Bac pro à Bac +2) dans les domaines de la maintenance technique
- Connaissances en travaux de rénovation et bricolage fortement appréciées
- Bonne maîtrise des règles de sécurité de petits chantiers d'extérieur et d'intérieur
- Savoir manier petits outils et engins mécanisés d'entretien
- Connaissances de base en plomberie et électricité
- Grand sens de la rigueur et de l'organisation
- Forte capacité d'adaptation
- Polyvalent, méthodique et autonome
- Bonne condition physique
- Disponibilité et flexibilité
- Formation 1^{er} secours indispensable
- Importante capacité relationnelle (être avenant et poli) et rédactionnelle
- Respect des procédures et savoir rendre compte
- Maîtrise des outils informatiques : Word, Excel, Messagerie, Internet, etc.
- Connaissances des règles de base de la commande publique, notamment pour l'établissement des devis

Conditions de travail

Recrutement par voie contractuelle (CDD 1 an) en catégorie C filière technique (grade d'adjoint technique territorial).

Contraintes et conditions de travail :

- Poste basé au siège du SGGA à Saint-Remèze et aux bivouacs de Gaud et de Gournier, intervention possible sur l'ensemble du territoire des communes du SGGA
- Poste à temps complet avec variabilité horaire suivant la saison (32h/semaine en trimestres 1 et 4, 42h/semaine avec RTT en trimestres 2 et 3)
- Gestion du temps arythmique : horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public
- Travail potentiellement en soirée, les week-ends (en haute saison : mai à septembre)
- Moyens mis à disposition : véhicules de service, ordinateur, téléphone mobile, équipement de travail et équipements de protection individuelle

Avantages :

Etablissement membre du Comité National d'Action Sociale - CNAS (après 6 mois d'ancienneté)

Participation de l'employeur aux frais de prévoyance (si adhérent au contrat garantie maintien de salaire avec la MNT) et de mutuelle santé (si contrat labellisé)

Rémunération :

Rémunération basée sur la grille indiciaire du grade d'adjoint technique territorial (catégorie C filière technique)

Régime indemnitaire selon ancienneté et expériences professionnelles

Exigences requises :

- Permis B exigé
- Permis E (remorque) souhaité

Calendrier

Date de publication : 10 juillet 2026

Date limite de dépôt des candidatures : 31 août 2026

Entretiens prévus le mercredi 09 septembre 2026 matin

Prise de poste souhaitée le 1^{er} octobre 2026

Candidature (lettre de motivation et CV) à adresser à : Monsieur Didier BOULLE, Président du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche

Par courrier : SGGA - 17 place du Couvent - 07700 SAINT-REMEZE

Ou par mail à Camille LALAUZE, responsable du pôle ressources : c.lalauze@gorgesdelardeche.fr

Pour toute information complémentaire, vous pouvez joindre par mail M. François VEYRIER, responsable du pôle technique à f.veyrier@gorgesdelardeche.fr